

**DOSSIER DE CANDIDATURE
LES CAS D'OR DU DIGITAL RESPONSABLE
23 septembre 2020**

Éléments à nous fournir :

- Dossier de candidature rempli et signé (les 4 pages)
- Fichier vidéo de 2 mins maximum ou PowerPoint de 10 slides maximum

Pièces à adresser à Pascal GAYAT, Commissaire Général du Grand Prix
Email : pascal.gayat@digitalinfluence.eu

Critères d'éligibilité :

- Les vidéos et présentations doivent être adressés au plus tard le ~~31 juillet 2020~~ 04 septembre.
- Les contenus doivent mettre en avant des cas clients, cas d'usage, exemples d'applications des solutions.

Modalités :

Inscription de dossier : **Nombre de dossiers inscrits :** _____

1 / Inscription du premier dossier : **500€ HT***

2 / Inscription de dossiers supplémentaires (par dossier) : **200€ HT**

*Le prix comprend les frais administratifs et une place au cocktail et au dîner de remise de Prix

Réservation de places supplémentaires au dîner (300€ HT par place) : _____

TOTAL HT : _____

Réservation de table pour la soirée : **Nombre de places réservées* :** _____

*Table de 8 places à 2400€ HT ou 10 places à 3000€ HT **TOTAL HT :** _____

CHOIX DES CATEGORIES

Choix du/des Awards :

Possibilité de concourir simultanément à 2 catégories pour 1 dossier :

- ~~Prix « Pratique d'Entreprise Responsable »~~
- ~~Prix « Publicité Responsable »~~
- Prix « Navigation Web »
- Prix « Maîtrise de l'énergie »
- Prix « Mobilité »
- Prix « Protection des données »
- Prix « Inclusion »
- ~~Prix « Maîtrise de l'empreinte écologique »~~
- Prix « Big Data & Ecologie »
- Prix « Finance Verte »
- Prix « E-Commerce »
- Prix « Smart conso »
- Prix « Alimentation & Santé »
- Prix « Seconde Vie »
- Prix « Antigaspi »
- Prix « Eco & Smart City »
- Prix « Education & Formation »

Pour concourir au Grand Prix ?

- Le Grand Prix est identifié par le Jury au travers des lauréats des catégories

CANDIDATURE AUX CAS D'OR DU DIGITAL RESPONSABLE

Contact :

Raison sociale :

Adresse :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Email :

Téléphone :

Date, cachet et signature

Une facture du montant total sera adressée à réception du dossier de candidature, elle devra être réglée à réception et en tout état de cause avant l'événement de remise de Prix du 23 septembre 2020.

REGLEMENT

Article 1 : Les Cas d'OR du Digital Responsable célèbrent les meilleurs cas d'usage, solutions, comportements disposant à une consécration du Numérique comme catalyseur pragmatique d'une transition "responsable et utile".

Article 2 : Pour concourir les présentations doivent se rapporter à des activités engagées en 2019 et 2020.

Article 3 : Pour concourir les vidéos ne doivent pas dépasser 2' et les présentations Power Point 10 slides

Article 4 : Les dossiers seront présentés par les entreprises commanditaires ou leurs partenaires agences et/ou solutions.

Article 5 : Une entreprise peut présenter au maximum 3 dossiers à la compétition.

Article 6 : Quiconque inscrit un dossier garantit les informations indiquées sur la fiche d'inscription.

Article 7 : Les dossiers d'inscription et les fichiers vidéo devront être envoyés au bureau du Grand Prix au plus tard le 31 juillet 2020, à l'adresse pascal.gayat@digitalinfluence.eu.

Article 8 : Toutes les vidéos soumises à la sélection doivent être en version française.

Article 9 : Les dossiers inscrits peuvent concourir pour :

Prix « Pratique d'Entreprise Responsable »

Prix « Publicité Responsable »

Prix « Navigation Web »

Prix « Maîtrise d'Energie »

Prix « Protection des données »

Prix « Inclusion »

Prix « Maîtrise de l'empreinte écologique »

Prix « Big Data & Ecologie »

Prix « Alimentation & Santé »

Prix « Seconde Vie »

Prix « Antigaspi »

Prix « Eco & Smart City »

Prix « Smart Conso »

Prix « Education & Formation »

Le Grand Prix et l'éventuel Prix de l'Innovation seront déterminés par le Jury à l'issue des délibérations.

Article 10 : Les candidats au Grand Prix s'engagent à mentionner le prix qui leur aura été attribué à la fois dans les dossiers de presse et autre matériel de promotion (réseaux sociaux). Ils sont également invités à publier leur palmarès sur www.monpalmares.com.

Article 11 : Les membres du jury sont désignés par l'équipe du Grand Prix. Le jury est composé de professionnels de l'économie numérique aux multiples fonctions et expériences.

Lorsqu'un des membres du Jury fait partie d'une entreprise qui a présenté une ou des vidéos en compétition il ne participe pas au vote dans la catégorie concernée ainsi qu'en finale si le dossier est finaliste.

Le Jury se réunira sur une demi-journée au mois de juillet 2020 pour les visionnages et délibérations.

Article 12 : Les frais d'inscription de 500€ HT pour la première vidéo et 200€ HT par dossier complémentaire couvrent les frais administratifs et participent aux frais d'organisation et de visibilité de l'événement qui doit devenir un carrefour d'échanges multiples pour l'ensemble de la profession Digitale.

Article 13 : Les dossiers Solutions et Innovations devront être présentés sur un format Power Point court, selon le déroulé suivant : Contexte de marché, Présentation de la solution, Avantages pour les clients, Perspectives de développement.

Lors de la délibération du Jury, des soutenances pourront être

LES CAS D'OR

DIGITAL RESPONSABLE

organisées sur demande des
membres du Jury.

Article 14 : Le soir de la remise des
Prix, les vidéos gagnantes seront
diffusées

Article 15 : Tout litige né au cours du
Grand Prix sera géré avec le
Commissaire Général de
l'événement.